



Garage Peugeot



Photographies © Michael Augustin

Attention ! Chaussée déformée

Zoom arrière : en 1987, les parents de l'actuel locataire louent les locaux commerciaux au rez-de-chaussée de ce petit immeuble construit en 1934. Ils reprennent le hall d'exposition de voitures aménagé un an plus tôt et qui jouxte le garage qu'ils géraient alors. « Il n'a pas eu d'état des lieux à l'époque », se souvient le fils. En janvier 2005, Philippe Grimard rachète show-room et garage à ses parents. Se sentant à l'étroit dans des lieux défraîchis, il décide alors de les agrandir et embellir : il casse quelques cloisons pour pouvoir exposer plus de voitures (dix au lieu de cinq avant), prévoit de refaire le faux-plafond et de carreler le sol. Et c'est quand il retire le lino usé du sol qu'il découvre le pot aux roses. « Le béton en dessous était tellement décomposé qu'un simple coup de pied a suffi pour que tout s'effondre », se souvient le garagiste (voir photo). Plus question de continuer les travaux.

Il se retourne vers les propriétaires, deux dames âgées qui avaient hérité l'immeuble de leurs grands-parents. « Elles m'ont dit que c'est à cause de mes travaux et ne veulent pas payer », affirme-t-il. « Faux ! », répond Michel Laurent, le fils de l'une d'elles. « Ma mère a tout de suite appelé un maçon pour faire établir un devis (15 000 euros ndlr) mais Monsieur Grimard a refusé les travaux. Sinon, les réparations seraient faites depuis longtemps ! ». Et de s'inquiéter : « Toute cette histoire tracasse beaucoup ma mère. Elle a 85 ans. »

« Le maçon voulait juste couler une chape de 4 cm sur la dalle, sans s'occuper de la solidité de la structure métallique, ça n'aurait pas tenu », se défend le garagiste. « D'ailleurs, l'expert judiciaire a récusé cette solution ».

Car Philippe Grimard saisit alors la justice et un expert judiciaire est nommé pour examiner les locaux. Dans son compte-rendu, il est formel : poutrelles métalliques rouillées, mauvais état du béton à cause de l'humidité de la cave. Conclusion de l'expert : « les causes des

désordres constatés proviennent de la vétusté des lieux et n'ont aucune relation avec les travaux entrepris par Monsieur Grimard. » Chargé de trouver un architecte et d'obtenir des devis pour les travaux, Philippe Grimard n'en est pas pour autant rassuré : « C'est moi qui doit avancer l'argent pour tout cela. J'en ai déjà eu pour 7 000 euros. Et je ne sais pas quand je me ferai rembourser ».

Et les travaux s'annoncent coton : installation de trois nouvelles poutrelles pour soutenir les anciennes, destruction partielle de l'ancienne dalle, et coulage d'une nouvelle. « 30 000 euros » estime Philippe Grimard. « On attend le devis », répond Michel Laurent. « Eventuellement, nous allons en demander un autre. Mais on fera réparer. On ne laissera pas le trou comme ça ! » Et de poursuivre : « C'est curieux, on a déjà été approché par un promoteur immobilier. ». Mais sa mère est catégorique : « On ne vendra pas ! ».

En attendant, le hall d'exposition ne sert plus et l'activité garage tourne au ralenti. « Certains de mes clients pensent même que l'entreprise n'existe plus »,

Mauvaise surprise pour Philippe Grimard, ce 5 mars dernier : alors que ce gérant d'un garage Peugeot a entrepris quelques travaux d'embellissement et d'agrandissement dans ses locaux du 62 avenue Lacassagne (3^{ème} arrondissement), le sol s'effondre sous ses pieds ! Un trou béant de 50 cm sur un mètre laisse maintenant entrevoir la cave en dessous.

désordres constatés proviennent de la

se plaint Philippe Grimard. Reste à savoir si Monsieur Grimard peut se faire dédommager du chiffre d'affaires manqué. « Non », dit Michel Laurent, « son bail commercial l'exclue ». « Si », répond le garagiste, « car cette clause ne s'applique pas aux travaux de gros œuvre ». Au juge de trancher.

Michael Augustin

Croix Rousse
Lyon 4^e

Une adresse convoitée et rêvée...

Au cœur d'un environnement confidentiel et privilégié, **15 logements** du 2 au 5 pièces avec balcons, terrasses ou jardins privatifs à l'abri des regards... pour un bonheur retrouvé.

87 rue Jacquard - Lyon 4^e

04 72 23 05 92
www.vinci-immobilier.com

Construire votre avenir pour bâtir le leur